

Vision 2040

VERS UNE QUALITÉ DE VIE DISTINCTIVE
POUR 2040



Mai 2024

Table des matières

Le contexte	3
La démarche	5
La vision	7
Les orientations et les priorités	10
Les orientations et les priorités de la Vision 2040 en un coup d'œil	33



Le contexte



Pourquoi se doter d'une Vision 2040 pour Lévis?

Au fil des dernières années, Lévis a connu une transformation remarquable, marquée par une croissance démographique soutenue, un dynamisme économique sans précédent et un développement urbain significatif. La ville se distingue à bien des égards aux échelles régionale et provinciale, notamment en ce qui a trait à la qualité de vie et à sa vitalité économique.

Face à ces transformations rapides et consciente des défis d'aujourd'hui et de demain, la Ville a reconnu l'importance de prendre un temps de recul afin de réfléchir de manière collective à ce à quoi devrait ressembler le territoire dans le futur et de se doter d'un outil stratégique qui lui permettra d'agir de manière éclairée et proactive. Ainsi, la Vision 2040 doit guider l'ensemble des actions et des initiatives que la Ville entreprendra au cours des prochaines années afin de consolider ses acquis, de préserver les caractéristiques qui font sa renommée et de faire évoluer son territoire pour maintenir sa modernité et son milieu de vie distinctif.

Fière de son évolution, Lévis traduit dans cette vision les orientations essentielles qu'elle souhaite poursuivre pour offrir une qualité de vie distinctive permettant à ses citoyens de grandir, de s'épanouir, de travailler et de vieillir dans leur ville.





La démarche

Une démarche collaborative

Au total, plus de 4 400 citoyens, jeunes, organisations, employés et leaders de Lévis ont pris part au processus de consultation sur la Vision 2040.

Au cours des nombreuses activités organisées, les parties prenantes ont eu l'occasion d'exprimer leurs besoins, leurs priorités et leurs attentes envers le développement du territoire, qui ont inspiré le contenu de cette vision.



+4 400 citoyens

Invités à s'exprimer sur cinq grands thèmes – le développement social, l'économie, l'environnement, la mobilité et le logement – les Lévisiennes et les Lévisiens ont été nombreux à répondre aux deux sondages et à partager leur niveau de satisfaction, leurs priorités et leurs suggestions.



+390 élèves et étudiants

Parce qu'ils sont les citoyens de demain, la Ville est allée à la rencontre des jeunes du secondaire, du cégep et de l'université afin de les inviter à partager, via un sondage et des groupes de discussion, la manière dont ils souhaitent que le territoire se développe pour avoir envie d'y grandir et d'y demeurer à l'âge adulte.



+150 organisations

À travers un sondage, des entrevues et des groupes de discussion sectoriels, de nombreux partenaires, organismes et entreprises ont été rencontrés afin de partager leur expertise et leur connaissance du milieu afin d'enrichir la lecture des enjeux du territoire.



+450 employés

Les employés de tous les secteurs de la Ville ont été invités à répondre à un sondage et à participer à des ateliers de travail afin de discuter des forces, des défis et des opportunités qu'ils entrevoyent pour la Ville et son développement. L'équipe de direction et les élus ont également contribué.

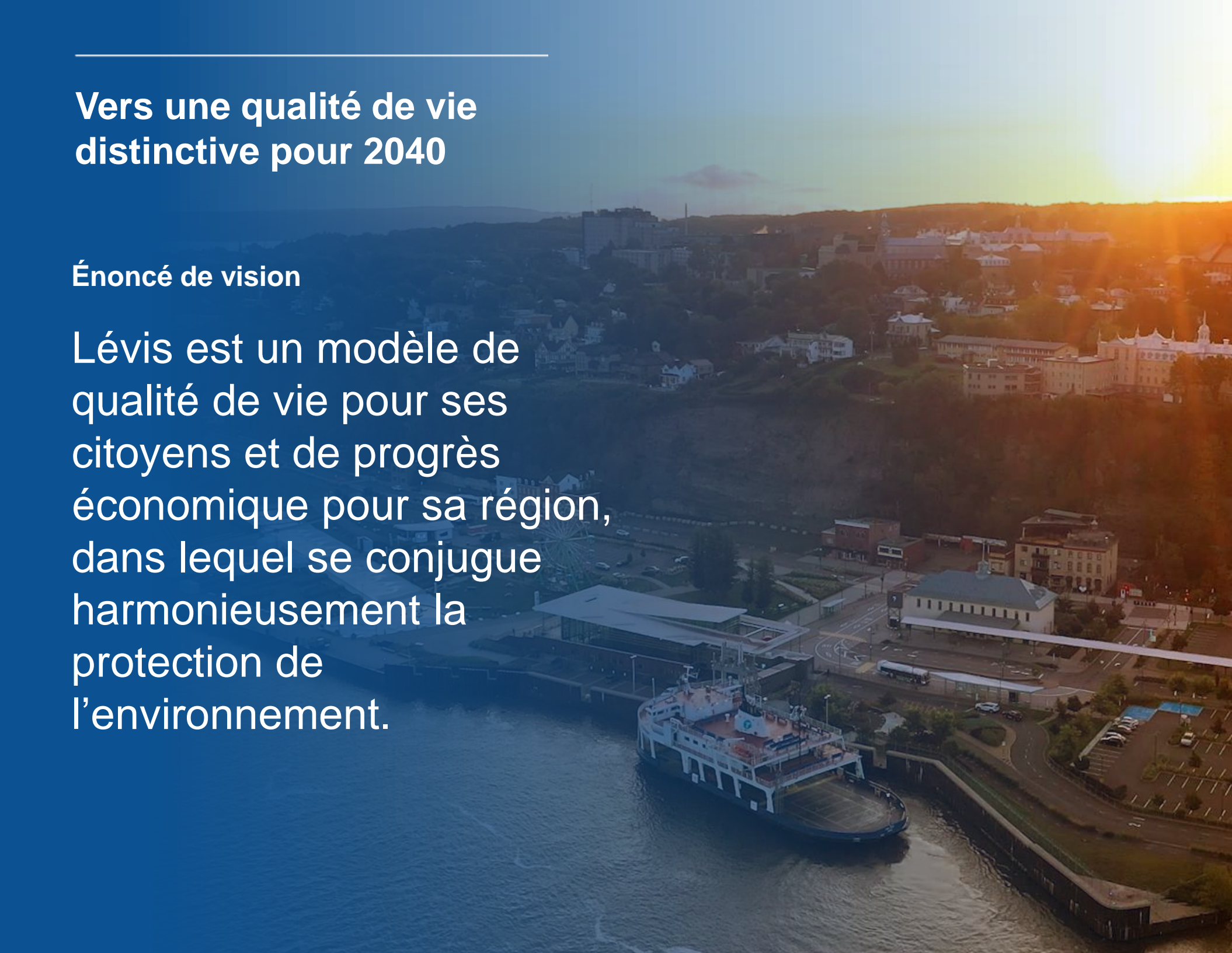
La Vision



Vers une qualité de vie distinctive pour 2040

Énoncé de vision

Lévis est un modèle de qualité de vie pour ses citoyens et de progrès économique pour sa région, dans lequel se conjugue harmonieusement la protection de l'environnement.



Une vision structurée autour de cinq dimensions

Afin de concrétiser sa vision et de devenir un « modèle de qualité de vie distinctive », la Ville a défini cinq dimensions qui définissent les piliers fondamentaux de la qualité de vie qu'elle aspire à offrir à ses citoyens d'ici 2040. Ces dimensions intègrent des considérations relatives aux aspects sociaux, économiques et environnementaux, à la mobilité ainsi qu'au développement territorial. Cinq grandes orientations en découlent, à partir desquelles la Ville énonce les priorités qui guideront son développement au cours des quinze prochaines années.



Orientation 1

Assurer un développement intelligent du territoire en favorisant la consolidation des milieux urbains



Orientation 2

Connecter le territoire et les citoyens par des modes de déplacement efficaces, sécuritaires et intégrés



Orientation 3

Accélérer la transition écologique par l'aménagement durable du territoire et l'évolution des comportements



Orientation 4

Soutenir un développement économique catalyseur de progrès contribuant à l'accroissement de la richesse collective



Orientation 5

Offrir un milieu inclusif qui favorise l'expression culturelle et le bien-être physique et social de tous les citoyens



Les orientations et les priorités

Orientation 1 Vers un développement territorial intégré

Assurer un développement intelligent du territoire en favorisant la consolidation des milieux urbains



La forte croissance démographique et économique qu'a connue la ville de Lévis a entraîné un développement spectaculaire au cours des dernières années. Cette évolution amène aujourd'hui la Ville à devoir se questionner sur le rythme de développement souhaitable afin de maintenir sa qualité de vie enviable. À cet égard, elle considère que le développement du territoire constitue un moyen de répondre aux besoins des citoyens. D'ici 2040, la Ville vise donc à se développer de manière intelligente et équilibrée en balisant sa croissance et en favorisant la consolidation de son territoire.

Nos priorités d'ici 2040 pour y arriver :

1.1

Réaliser une densification réfléchie et harmonieuse pour contrer l'étalement urbain

1.2

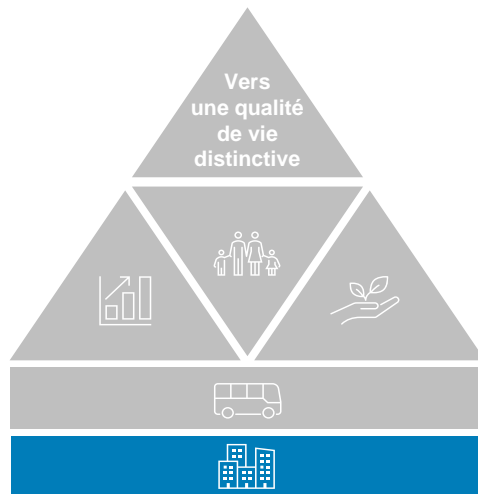
Mettre en place les conditions facilitantes pour permettre à tous les citoyens d'avoir accès à un logement de qualité

1.3

Créer une vie urbaine complète au sein des pôles Desjardins et Chaudière

Priorité 1.1

Réaliser une densification réfléchie et harmonieuse pour contrer l'étalement urbain



Ayant connu une phase significative de croissance au cours des dernières années, la Ville s'oriente désormais vers une consolidation stratégique de son territoire et des développements réalisés, tenant compte de la capacité de ses réseaux et de la mobilité. De manière complémentaire, cette priorité vise à limiter l'étalement urbain afin de préserver ses espaces naturels et ses zones agricoles.

Ainsi, la vision de développement de la Ville pour les prochaines années se concentrera sur ses pôles structurants, à savoir les pôles Desjardins et Chaudière, ainsi que sur les noyaux urbains situés le long des axes structurants que sont la route des Rivières, le boulevard Guillaume-Couture et la route du Président-Kennedy. Au sein de ces périmètres, la Ville vise à adopter une approche équilibrée de densification en s'assurant que celle-ci s'intègre harmonieusement avec le cadre bâti existant, protège les milieux naturels d'intérêt qui s'y trouvent et améliore la qualité de vie des citoyens.

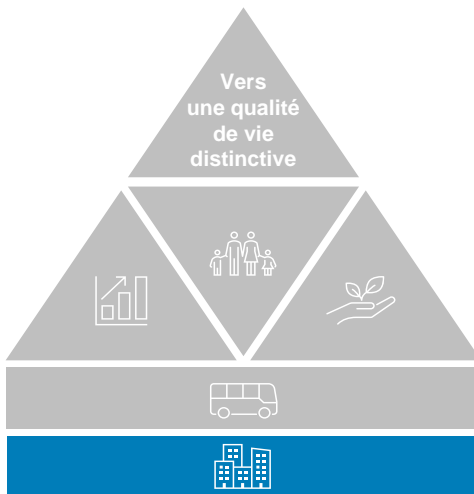
Priorité 1.2

Mettre en place les conditions facilitantes pour permettre à tous les citoyens d'avoir accès à un logement de qualité

En matière de développement résidentiel, la Ville de Lévis s'engage à faire de l'accès à un logement de qualité une priorité incontestable pour l'ensemble de ses citoyens.

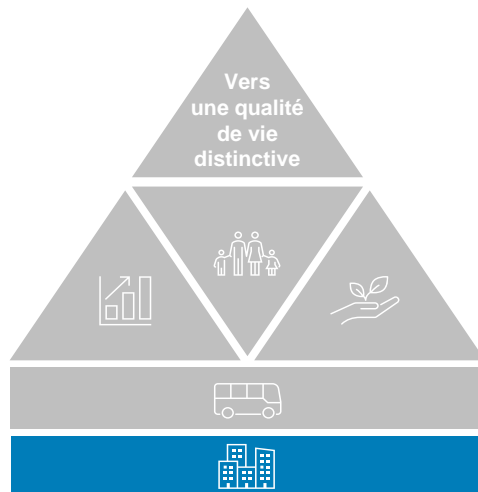
D'ici 2040, elle vise à augmenter significativement le nombre de logements, notamment sociaux et abordables, de manière à développer une offre de logements diversifiée qui répond aux besoins de ses citoyens de tous les âges et de toutes les situations.

Pour y parvenir, la Ville entend accroître son leadership afin de mieux travailler avec ses partenaires et de maximiser l'utilisation des leviers qui sont disponibles dans son champ de compétence.



Priorité 1.3

Créer une vie urbaine complète au sein des pôles Desjardins et Chaudière



D'ici 2040, la Ville veut créer deux centres-villes dynamiques au sein de ses deux pôles structurants, Desjardins et Chaudière. Cet objectif consiste à développer les éléments essentiels pour instaurer une réelle vie urbaine authentique, vibrante et inclusive dans ces deux secteurs clés. Ces centres-villes devront être des lieux de convergence où les résidents peuvent non seulement satisfaire leurs besoins quotidiens, mais aussi s'épanouir dans un environnement riche en activités et en possibilités.

Cette démarche implique donc la mise en place d'infrastructures et d'équipements urbains favorisant les rencontres, les échanges et la convivialité. Ainsi, elle aspire à créer des espaces publics accueillants, des zones de commerces diversifiées, des lieux culturels attractifs ainsi que des aménagements paysagers harmonieux. En favorisant la densification intelligente et la mixité des usages, la Ville vise donc à offrir aux citoyens des milieux urbains dynamiques qui reflètent leur identité.

Orientation 2 Vers une mobilité urbaine durable

Connecter le territoire et les citoyens par des modes de déplacement efficaces, sécuritaires et intégrés



Au cours des 15 prochaines années, la Ville de Lévis souhaite poursuivre son évolution en matière de mobilité en adoptant une perspective régionale et en intégrant la mobilité durable au cœur de la planification urbaine. Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de favoriser un mode de vie plus sain et de créer un milieu de vie plus convivial pour tous, la Ville veut ainsi mettre en place les conditions gagnantes qui amélioreront la mobilité et encourageront progressivement la population à utiliser des modes de transport plus durables.

Nos priorités d'ici 2040 pour y arriver :

2.1

Contribuer au déploiement d'un réseau de mobilité suprarégional, incluant un nouveau lien autoroutier interrives

2.2

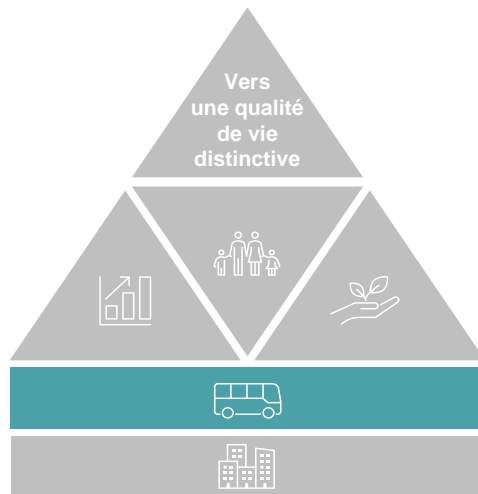
Prioriser l'amélioration de l'offre de service en transport en commun

2.3

Privilégier les modes de déplacement actifs dans les milieux urbains

Priorité 2.1

Contribuer au déploiement d'un réseau de mobilité suprarégional, incluant un nouveau lien autoroutier interrives



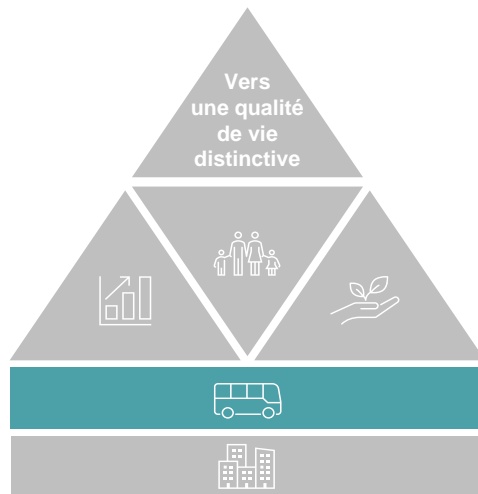
Une part relativement importante des déplacements se fait au-delà des frontières de Lévis. Il importe donc que le réseau suprarégional soit fluide autant pour les citoyens que pour les organisations requérant des transports de marchandises. Face à la croissance des besoins en déplacements de la population et des entreprises, la capacité du réseau de transport pourrait à long terme atteindre sa limite.

Dans la perspective de l'horizon 2040, la Ville aspire à jouer un rôle de premier plan dans la planification de la mobilité à l'échelle suprarégionale afin d'optimiser les mouvements des citoyens, des travailleurs et des marchandises.

Pour cela, la Ville vise à entretenir une collaboration étroite avec la Communauté métropolitaine de Québec et les acteurs provinciaux, en soutenant activement le développement d'initiatives structurantes et la création d'un nouveau lien de transport autoroutier interrives qui répondent aux besoins croissants en mobilité et s'inscrivent dans une vision suprarégionale cohérente.

Priorité 2.2

**Prioriser
l'amélioration de
l'offre de service en
transport en
commun**



D'ici 2040, la Ville souhaite positionner le transport en commun comme une option attrayante, fiable et accessible pour l'ensemble de ses citoyens. Dans cette perspective, elle aspire à influencer et à s'intégrer aux projets d'amélioration du réseau de transport collectif qui amélioreront la mobilité et la connectivité sur le territoire sur ses grands axes d'est en ouest et vers la Capitale-Nationale.

Pour cela, la Ville entend intensifier sa collaboration avec la Société de transport de Lévis et le Réseau de transport de la Capitale, afin d'assurer une approche concertée et stratégique pour optimiser le réseau et de planifier le transport collectif de manière cohérente.

La Ville se donne la cible ambitieuse de doubler la part modale du transport en commun, en la faisant passer de 5 %* en 2017 à 10 % en 2040.

*Source : MTQ (2019). Enquête origine-destination - Québec 2017

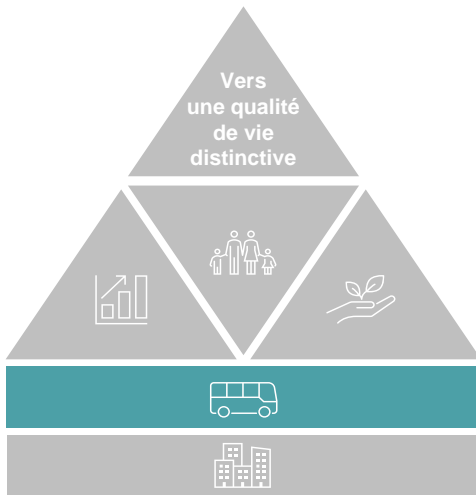
Priorité 2.3

Privilégier les modes de déplacement actifs dans les milieux urbains

Dans les années à venir, Lévis souhaite faire de la mobilité active un mode de transport privilégié pour effectuer des trajets utilitaires en milieu urbain.

Pour y parvenir, la Ville veut notamment capitaliser sur les investissements déjà réalisés dans son réseau cyclable en le bonifiant de manière à favoriser les déplacements utilitaires à vélo. Dans les centres urbains, elle souhaite également bonifier les aménagements de manière à ce qu'ils soient conviviaux et sécuritaires pour les piétons.

D'ici 2040, elle vise ainsi à connecter son réseau en créant des itinéraires qui soient efficaces, sécuritaires et agréables et qui encouragent les déplacements actifs pour les courtes ou moyennes distances, et ce, tout au long de l'année.



Orientation 3 Vers un environnement préservé

Accélérer la transition écologique par l'aménagement durable du territoire et l'évolution des comportements



Consciente de l'urgence environnementale et de la valeur des services écologiques des milieux naturels, la Ville de Lévis s'engage à accélérer sa transition écologique. D'ici 2040, elle aspire à orienter et à réajuster ses pratiques pour créer un environnement urbain où la nature prospère, l'empreinte environnementale des comportements est réduite, la résilience aux changements climatiques est renforcée, et chaque partie prenante joue un rôle actif dans la transformation vers un avenir plus vert.

Nos priorités d'ici 2040 pour y arriver :

3.1

Protéger les milieux naturels du territoire et les espaces verts en milieu urbain

3.2

Renforcer la résilience du territoire par des aménagements durables

3.3

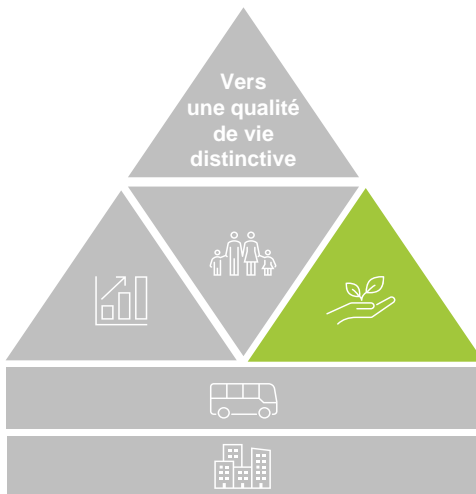
Être un catalyseur des changements de comportements pour lutter contre les changements climatiques

Priorité 3.1

Protéger les milieux naturels du territoire et les espaces verts en milieu urbain

Dans un engagement ferme envers la protection de ses espaces naturels, Lévis veut poursuivre et renforcer son approche rigoureuse en mettant en place des politiques de conservation qui visent à favoriser la création de parcs urbains et à s'assurer de protéger les grands comme les petits espaces verts en milieux urbains, reconnus pour leur valeur inestimable en termes de biodiversité, de qualité de vie et de bien-être des citoyens.

La Ville se dote ainsi de l'objectif ambitieux de conserver au moins 30 % de son territoire d'ici 2040, afin de s'assurer que les générations présentes et futures continuent d'avoir accès aux services écologiques essentiels que la nature procure au cœur de la communauté.

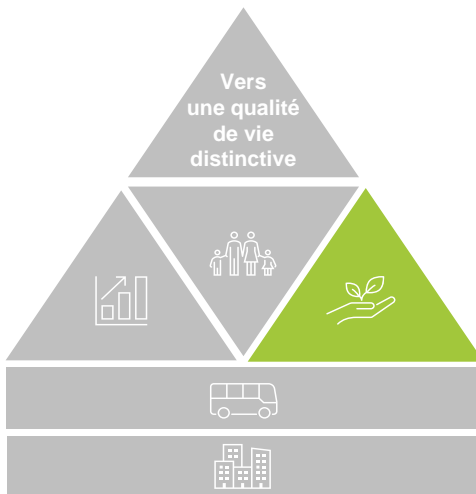


Priorité 3.2

Renforcer la résilience du territoire par des aménagements durables

Face aux défis environnementaux complexes et évolutifs auxquels la société est confrontée, la Ville se donne comme priorité stratégique d'améliorer la résilience de son territoire. Celle-ci repose sur une approche intégrée, visant à renforcer sa capacité à anticiper et à s'adapter aux perturbations tout en préservant la qualité de vie des citoyens.

À la suite de l'adoption de sa Stratégie d'adaptation aux changements climatiques, en 2023, la Ville s'engage à élaborer un plan d'action concret et à se donner les moyens de le mettre en œuvre. D'ici 2040, elle vise ainsi à mettre en œuvre des stratégies robustes en matière d'infrastructures, d'urbanisme et de services essentiels, en tenant compte des risques liés aux changements climatiques et aux autres pressions potentielles. La collaboration avec les parties prenantes et l'intégration de façons de faire innovantes et durables seront des composantes essentielles des initiatives mises en place.



Priorité 3.3

Être un catalyseur des changements de comportements pour lutter contre les changements climatiques

D'ici 2040, Lévis se fixe l'objectif de devenir un modèle d'excellence en matière d'actions environnementales, aspirant à être une source d'inspiration pour ses citoyens, entreprises et partenaires, ainsi que pour les autres villes de la province.

Pour cela, Lévis vise à ajuster ses pratiques organisationnelles et à mettre en place les conditions gagnantes pour rendre possibles les changements de comportements. La Ville utilisera notamment le levier de l'aménagement du territoire pour favoriser les modes de transport durables, développera des initiatives de sensibilisation aux enjeux environnementaux et usera d'incitatifs financiers afin d'encourager les pratiques écoresponsables.



Orientation 4 Vers une prospérité économique

**Soutenir un
développement
économique catalyseur
de progrès contribuant à
l'accroissement de la
richesse collective**



Première ville du Québec en matière de vitalité économique, Lévis aspire à devenir un véritable catalyseur de progrès, œuvrant activement à l'accroissement de la richesse collective. Par la création d'un environnement propice à l'innovation et à la croissance, la Ville vise à générer des retombées positives qui profitent à l'ensemble de la communauté, améliorant ainsi la qualité de vie de tous les citoyens. Cette orientation repose sur l'idée que le dynamisme économique, allié à une approche durable, constitue une clé du progrès et de l'épanouissement collectif à long terme.

Nos priorités d'ici 2040 pour y arriver :

4.1

Affirmer le leadership industriel du territoire, notamment dans les secteurs naval et de la haute technologie

4.2

Développer une offre commerciale diversifiée et de proximité intégrée dans les milieux de vie urbains

4.3

Devenir une destination touristique qui attire par son fleuve, ses paysages et son dynamisme

Orientation 4

Soutenir un développement économique catalyseur de progrès contribuant à l'accroissement de la richesse collective

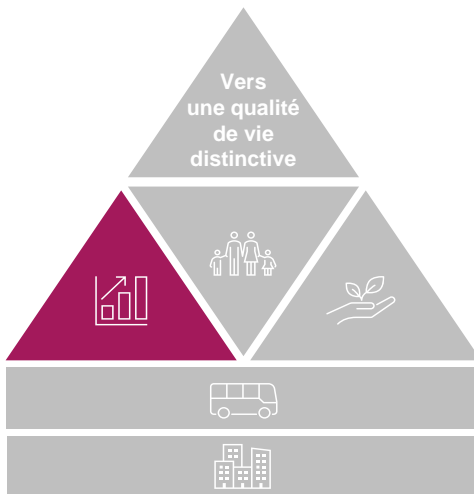
Priorité 4.1

Affirmer le leadership industriel du territoire, notamment dans les secteurs naval et de la haute technologie

Lévis ambitionne de consolider sa vocation industrielle à l'échelle provinciale dans deux secteurs d'avenir stratégiques.

D'une part, la Ville vise à exploiter judicieusement sa localisation géographique, ses avantages stratégiques et la présence de terrains disponibles dans l'est du territoire pour favoriser l'émergence d'un écosystème qui affirme la région comme un pôle majeur de la construction navale.

D'autre part, bénéficiant déjà d'une position solide dans le domaine scientifique et technologique, Lévis aspire à créer un second pôle axé sur les hautes technologies et accroître son leadership dans ce secteur.



Orientation 4

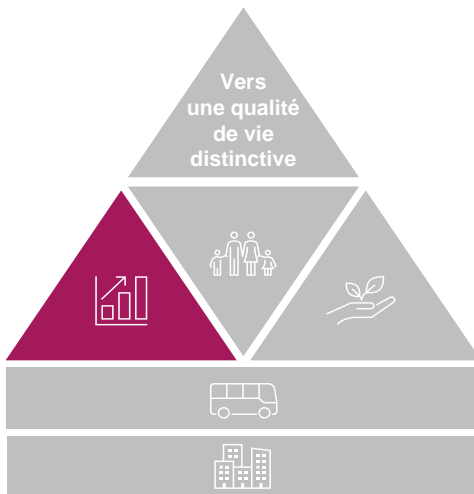
Soutenir un développement économique catalyseur de progrès contribuant à l'accroissement de la richesse collective

Priorité 4.2

Développer une offre commerciale diversifiée et de proximité intégrée dans les milieux de vie urbains

Au cours des prochaines années, Lévis souhaite orienter son développement commercial de manière à créer une réelle dynamique commerciale de proximité au cœur des milieux de vie urbains.

Pour cela, la Ville veut mettre en place une stratégie de développement commercial ciblée selon les secteurs, qui reflète les besoins et le profil des citoyens qui y résident. Au sein des deux pôles Desjardins et Chaudière, des efforts particuliers seront mis en œuvre afin d'en faire une destination commerciale de choix pour les résidents de l'ensemble du territoire et de la région de Chaudière-Appalaches.

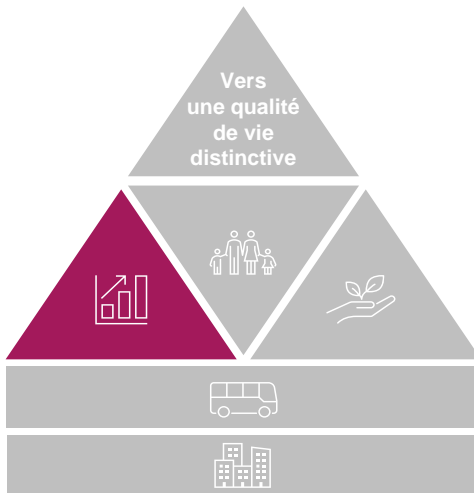


Priorité 4.3

Devenir une destination touristique qui attire par son fleuve, ses paysages et son dynamisme

Située en bordure du fleuve Saint-Laurent, Lévis regorge de parcs et d'espaces verts qui donnent un accès privilégié à la nature environnante. D'ici 2040, la Ville souhaite positionner le territoire comme une destination touristique de premier plan qui attire les visiteurs grâce à sa variété d'activités et d'aménagements permettant de savourer de manière responsable la beauté du fleuve et ses panoramas que ce soit à pied, à vélo ou sur l'eau.

En plus de mettre en valeur ses atouts pour attirer touristes et visiteurs qui s'arrêtent dans la région, la Ville souhaite capitaliser sur sa position stratégique, son dynamisme économique et la présence de l'un des plus grands centres des congrès au Québec pour devenir la référence du tourisme d'affaires dans la région de Chaudière-Appalaches.



Orientation 5 Vers un tissu social inclusif

**Offrir un milieu inclusif
qui favorise l'expression
culturelle et le bien-être
physique et social de tous
les citoyens**



Le caractère dynamique, convivial et sécuritaire a attiré de nombreux citoyens à choisir Lévis pour s'y établir. D'ici 2040, la Ville s'engage à renforcer ces attributs et à maintenir une connexion constante avec les citoyens afin que sa vie communautaire, sportive et culturelle soit alignée sur leurs besoins évolutifs. Ainsi, Lévis restera un milieu inclusif permettant à tous les citoyens de s'épanouir et de se divertir à chacune des étapes de leur vie.

Nos priorités d'ici 2040 pour y arriver :

5.1

Soutenir le tissu communautaire et l'action sociale par une approche proactive, collaborative et coordonnée

5.2

Encourager un mode de vie actif grâce à une offre et à des infrastructures sportives et de loisirs de qualité, adaptées aux besoins des citoyens

5.3

Affirmer l'offre culturelle de Lévis en mettant l'accent sur la proximité et l'accessibilité

Orientation 5

Offrir un milieu inclusif qui favorise l'expression culturelle et le bien-être physique et social de tous les citoyens

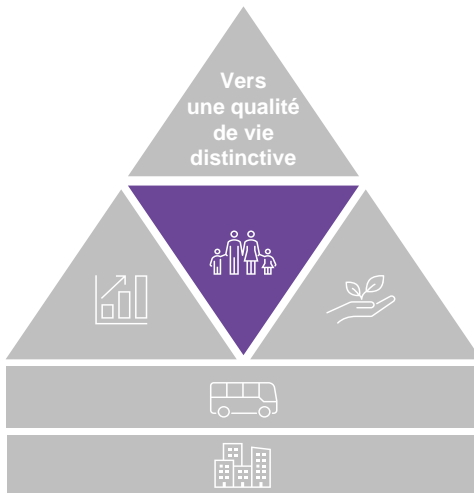
Priorité 5.1

Soutenir le tissu communautaire et l'action sociale par une approche proactive, collaborative et coordonnée

Le milieu sociocommunautaire constitue l'un des fondements de la communauté lévisienne. À l'instar des défis rencontrés à travers la province, l'incertitude économique a toutefois accru la vulnérabilité d'une part de la population, mettant en lumière l'impératif d'aborder de manière proactive les enjeux sociaux.

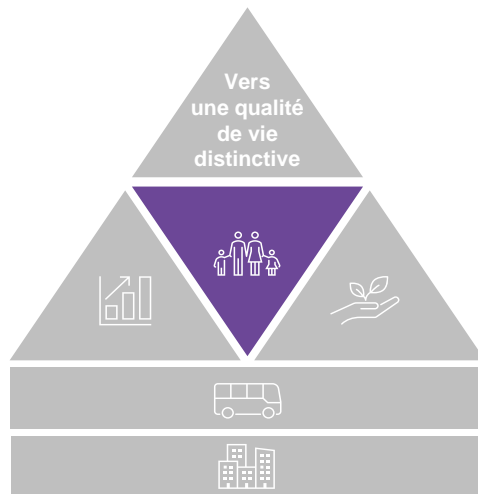
Dans les prochaines années, la Ville s'engage fermement à soutenir et à renforcer l'impact des initiatives sociales en collaborant de manière coordonnée avec ses partenaires au sein du réseau communautaire, institutionnel et aux différents échelons gouvernementaux.

D'ici 2040, Lévis vise ainsi à créer un tissu qui favorise la solidarité, l'entraide et le sentiment d'appartenance, avec pour objectif que tous les citoyens se sentent inclus dans la vie lévisienne.



Priorité 5.2

Encourager un mode de vie actif grâce à une offre et à des infrastructures sportives et de loisirs de qualité, adaptées aux besoins des citoyens



Lévis souhaite que son milieu de vie favorise un mode de vie actif pour chaque citoyen, indépendamment de son âge ou de son niveau d'aptitude. Au cours des dernières années, la Ville a d'ailleurs réalisé plusieurs investissements en ce sens, ce qui lui a permis de renforcer son offre d'activités sportives et récréatives.

D'ici 2040, Lévis souhaite maintenir une offre qui soit enviable par sa qualité. Elle accordera donc une priorité particulière à la consolidation et au développement de ses infrastructures sportives et récréatives, tout en améliorant ses parcs et espaces verts afin de les rendre plus attrayants et adaptés à l'utilisation que veulent en faire les citoyens.

Consciente des impacts de la croissance et de l'évolution du profil de ses citoyens sur la demande et l'accessibilité aux différentes activités, la Ville poursuivra le développement et l'optimisation de son offre afin de mieux s'ajuster aux besoins et de permettre à tous les citoyens de découvrir ou de pratiquer les loisirs et sports de leur choix.

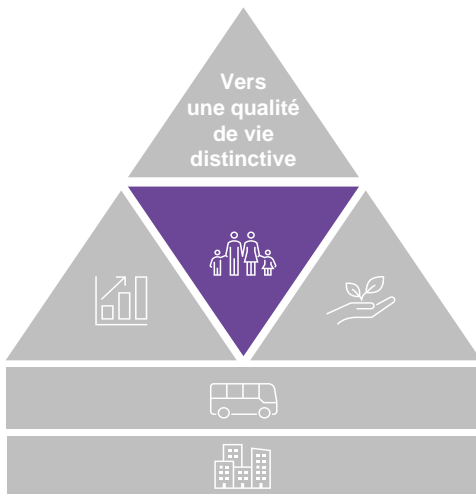
Priorité 5.3

Affirmer l'offre culturelle de Lévis en mettant l'accent sur la proximité et l'accessibilité

En plein essor depuis quelques années, Lévis veut développer son identité culturelle en l'inscrivant au cœur de la vie citoyenne et en l'animant à travers une offre de proximité, qui soit accessible à tous et qui permette la découverte de l'art sous toutes ses formes.

Dans différents secteurs de son territoire et tout au long de l'année, la Ville souhaite rapprocher l'art et la culture du quotidien en soutenant la mise en place d'initiatives variées qui offrent à chacun des occasions de participer, de s'immerger et de s'inspirer.

D'un point de vue de ses infrastructures, la Ville veut orienter son action sur la valorisation et le développement de lieux culturels distinctifs de qualité, adaptés aux besoins de la population. Ils constitueront des espaces propices à la création, à la production et à la diffusion des différentes formes d'art et favoriseront l'émergence des artistes du milieu.





Les conditions de succès

Des conditions de succès pour la réalisation de la Vision 2040



L'écoute des besoins des citoyens

Afin de garantir que les initiatives déployées dans le cadre de la Vision 2040 sont en adéquation avec les besoins, les préoccupations et les aspirations des citoyens, la Ville de Lévis accordera une priorité stratégique à l'établissement et au maintien d'un dialogue ouvert et transparent avec sa communauté.



La mobilisation des équipes municipales

En tant qu'acteurs de premier plan dans la mise en œuvre des initiatives liées à la Vision 2040 au quotidien, la Ville de Lévis veillera à assurer un soutien continu aux employés et à leur permettre de progresser dans un environnement propice à leur épanouissement au sein de l'organisation municipale.



La collaboration avec les partenaires

La Ville reconnaît pleinement que c'est en travaillant de concert et en engageant activement ses partenaires qu'elle pourra surmonter ses enjeux, en combinant et en mettant à profit les expertises et les champs de compétences de chacun.



La cohérence avec les plans, les politiques, les programmes et les projets

Chaque plan, politique, programme et projet mis en œuvre au cours des prochaines années devra être aligné et cohérent avec les orientations et les priorités définies par la Vision 2040.



Une perspective intégrée des activités

La Ville entend optimiser ses processus et gérer ses capacités organisationnelles en considérant systématiquement les aspects sociaux, économiques et environnementaux dans la réalisation de chacun des projets et activités qu'elle met en œuvre sur le territoire.



L'arrimage avec un cadre financier

Afin de garantir la faisabilité des projets découlant des orientations et des priorités de la Vision 2040, la Ville élaborera un cadre financier à long terme assurant une gestion financière saine et une allocation judicieuse des ressources municipales.

Les orientations et les priorités de la Vision 2040 en un coup d'œil



Orientation 1

Assurer un développement intelligent du territoire en favorisant la consolidation des milieux urbains



Orientation 2

Connecter le territoire et les citoyens par des modes de déplacement efficaces, sécuritaires et intégrés



Orientation 3

Accélérer la transition écologique par l'aménagement durable du territoire et l'évolution des comportements



Orientation 4

Soutenir un développement économique catalyseur de progrès contribuant à l'accroissement de la richesse collective



Orientation 5

Offrir un milieu inclusif qui favorise l'expression culturelle et le bien-être physique et social de tous les citoyens

Priorité 1.1 – Réaliser une densification réfléchie et harmonieuse pour contrer l'étalement urbain

Priorité 1.2 – Mettre en place les conditions facilitantes pour permettre à tous les citoyens d'avoir accès à un logement de qualité

Priorité 1.3 – Créer une vie urbaine complète au sein des pôles Desjardins et Chaudière

Priorité 2.1 – Contribuer au déploiement d'un réseau de mobilité suprarégional, incluant un nouveau lien autoroutier interrives

Priorité 2.2 – Prioriser l'amélioration de l'offre de service en transport en commun

Priorité 2.3 – Privilégier les modes de déplacement actifs dans les milieux urbains

Priorité 3.1 – Protéger les milieux naturels du territoire et les espaces verts en milieu urbain

Priorité 3.2 – Renforcer la résilience du territoire par des aménagements durables

Priorité 3.3 – Être un catalyseur des changements de comportements pour lutter contre les changements climatiques

Priorité 4.1 – Affirmer le leadership industriel du territoire, notamment dans les secteurs naval et de la haute technologie

Priorité 4.2 – Développer une offre commerciale diversifiée et de proximité intégrée dans les milieux de vie urbains

Priorité 4.3 – Devenir une destination touristique qui attire par son fleuve, ses paysages et son dynamisme

Priorité 5.1 – Soutenir le tissu communautaire et l'action sociale par une approche proactive, collaborative et coordonnée

Priorité 5.2 – Encourager un mode de vie actif grâce à une offre et à des infrastructures sportives et de loisirs de qualité, adaptées aux besoins des citoyens

Priorité 5.3 – Affirmer l'offre culturelle de Lévis en mettant l'accent sur la proximité et l'accessibilité

